

Gouvernance et rôle des médecins

Le corps médical, grand absent dans les décisions qui le concernent

Au sein d'un système de plus en plus régulé, nous, médecins, devenons de simples exécutant-es. Pourtant, notre implication est primordiale pour davantage de performance et de qualité.

L'une des caractéristiques fondamentales de notre profession est la responsabilité décisionnelle qui nous est confiée. Chaque jour, nous décidons d'initier ou de modifier un traitement, de poser une indication opératoire, d'établir un arrêt de travail ou d'orienter un-e patient-e vers un confrère ou une consœur. Cette capacité à décider, fondée sur nos connaissances, notre expérience et notre engagement éthique, constitue le cœur même de l'exercice médical.

Perte de contact avec le terrain

Paradoxalement, lorsqu'il s'agit d'influencer les décisions qui déterminent les conditions de notre pratique, la voix médicale peine souvent à se faire entendre. Les médecins restent peu présent-es dans les instances où se dessinent les réformes, les modèles de financement et la gouvernance des institutions (hôpitaux, cliniques) qui façonnent le système de santé. Pourtant, les défis actuels et les changements sont majeurs.

Les exemples ne manquent pas: réforme de la formation postgraduée, régulation de l'installation médicale, multiplication des exigences administratives ou introduction de nouveaux systèmes tarifaires (TARDOC, forfaits ambulatoires, modèles LCA). Ces évolutions poursuivent des objectifs légitimes. Mais lorsque les médecins ne participent que marginalement à leur élaboration, le risque est grand de voir émerger des dispositifs déconnectés des réalités du terrain.

Préserver l'autonomie

Une analyse de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) l'affirme: les systèmes de santé les plus performants sont ceux qui associent les médecins non seulement aux soins, mais aussi à leur gouvernance.

«Les médecins restent peu présent-es dans les instances où se dessinent les réformes, les modèles de financement et la gouvernance des institutions qui façonnent le système de santé.»

Cette observation devrait nous interpeller. Préserver notre autonomie professionnelle et contribuer aux réformes supposent de ne plus rester spectatrices et spectateurs des changements en cours.

Notre profession dispose d'une expertise unique, acquise au contact direct des patient-es. Cette expertise doit continuer à nourrir le débat public. S'engager dans les sociétés médicales, participer aux consultations ou assumer des responsabilités institutionnelles n'est plus un engagement accessoire: c'est une condition nécessaire pour préserver une médecine de qualité.

Le système de santé suisse fait face à des défis majeurs. Plus que jamais, il a besoin de médecins qui soient non seulement des actrices et acteurs du soin, mais aussi de son évolution. L'avenir de notre profession ne se décidera pas sans nous. Encore faut-il que nous choisissons d'y prendre part.



Dr David Petermann
Spécialiste en chirurgie Président d u groupement des Médecins Hospitaliers (GMH) non universitaires